



CONSEIL DE QUARTIER KERFEUNTEUN

Compte-rendu de la 12^{ème} plénière du mercredi 25 mai 2016

Présents : 16 membres du conseil

Christian Le Bihan, maire adjoint chargé de kerfeunteun

Georges-Philippe Fontaine, maire adjoint chargé des finances et de la stratégie financière

Guillaume Menguy, maire adjoint chargé de l'urbanisme, du cadre de vie, de la rénovation urbaine et des espaces verts

Jacky Frémy, démocratie de proximité

Excusés : 3 membres

Absents : 18 membres

Ordre du jour :

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance et validation du compte-rendu de la plénière du 25 janvier 2015
- 2- Présentation du projet d'une salle des fêtes à Quimper
- 3- Point sur le PLU
- 4- Point sur les actualités
- 5- Présentation du calendrier du 2^{ème} semestre
- 6- Prochain rendez-vous

1- Désignation d'un secrétaire de séance et validation du compte-rendu de la plénière du 25 janvier 2015

Jean-Hervé Le Guellec s'est proposé pour faire le compte-rendu de la séance.

Le compte-rendu de la plénière du lundi 25 janvier est adopté à l'unanimité.

2- Présentation du projet de salle des Fêtes à Kerfeunteun :

2a- Le projet (voir le diaporama sur le site réservé):

Georges-Philippe Fontaine, adjoint chargé des finances et de la stratégie financière, prend la parole pour présenter le projet.

L'objectif du maire de Quimper est de construire l'équivalent d'une salle des fêtes qui devra être un lieu générateur de convivialité. Les spectacles culturels et d'animations organisés par des professionnels, ne seront pas admis dans cette salle des fêtes qui restera, avant tout, dédiée aux spectacles de proximité. Son souhait est de concevoir un bâtiment esthétique, intégré dans son environnement, végétalisé, avec un parking accessible aux handicapés.

Un 1er terrain avait été pressenti, mais il se situait sur un site qui nécessitait des fouilles archéologiques, impliquant un retard sur ce projet attendu par tous les quimpérois depuis la fermeture de la salle du Chapeau Rouge.

Le 2ème terrain pressenti est situé sur la zone de Penvillers. Cet ancien terrain de football sera retenu si l'étude géotechnique qui doit être menée, confirme que la nature du sol permet de supporter les fondations de ce futur bâtiment couvert.

Georges-Philippe Fontaine montre ensuite une vue aérienne, avec les terrains de sport en stabilisé qui sont pressentis pour supporter la construction de la salle des fêtes et ses aménagements extérieurs. Un parking de 120 places est actuellement envisagé.

Cette salle des fêtes devra remplacer l'ancienne salle du Chapeau Rouge afin de permettre aux associations d'organiser des fest-noz, des jeux de loterie, des spectacles, des réunions, des assemblées de comités d'entreprise, d'assemblées générales et de conseils administratifs associatifs. Des trocs et puces pourront également y être organisés, avec la possibilité de déployer un auvent extérieur en période estivale pour augmenter, notamment, la surface d'exposition.

Il est prévu une isolation phonique externe du bâtiment vis-à-vis des riverains et des nuisances phoniques internes liées au volume des salles. La centrale de traitement de l'air et du chauffage tiendra compte des risques de vibrations

et de bruits résiduels liés à la dynamique des fluides d'air, de ventilation et de chauffage.

La salle principale de 700m² sera dotée d'une scène rétractable de 100 m², équipée d'un éclairage scénique, d'une vidéo et d'une sonorisation avec la possibilité de brancher une régie mobile dans la salle.

Des loges seront également équipées en sanitaires. De même, une cuisine fonctionnelle est prévue dans l'aménagement. Un espace réservé près du bar permettra également de faire des crêpes.

Le bâtiment et les équipements conçus en termes de rusticité doivent permettre aux associations et aux traiteurs de l'utiliser en toute autonomie, avec un matériel robuste et simple à utiliser. D'une manière générale, le principal objectif est de réaliser un bâtiment qui puisse être géré avec la plus grande autonomie possible par les responsables des associations.

Afin de gagner en coûts, en délais de réalisation et en démarches administratives, l'architecte de la ville assurera la responsabilité du projet. Par contre, les bureaux d'études seront extériorisés.

Présentation des besoins en surface du bâtiment (voir le diaporama sur le site réservé)

Présentation de l'organigramme fonctionnel du bâtiment :

Les choix des matériaux et des équipements seront sélectionnés en termes de gains en énergie, en solidité, en fonctionnalité et en facilité de nettoyage. Par exemple, pour la salle principale, nous nous orientons sur un revêtement de sol en parquet, étudié pour les fortes affluences.

Présentation du Calendrier de réalisation du bâtiment (voir le diaporama sur le site réservé)

Le chantier devrait démarrer en septembre en 2017, avec une ouverture prévue au printemps 2019. La jauge permettrait d'accueillir 700 personnes, donnant ainsi la possibilité d'y organiser des mini-concerts associatifs.

Une discussion s'engage autour du coût de la location de la future salle des fêtes pour les associations et sur les choix des associations qui auront accès en priorité à cette salle.

2b- Questions diverses :

- Est-ce que cette salle pourra être utilisée pour des événements sportifs ? Ce bâtiment est prévu pour être une salle des fêtes et non pas une annexe liée à une utilisation pour des événements sportifs.
- Avez-vous déjà donné un nom à cette salle des fêtes ? Une décision interviendra le moment venu.

- Les trocs et puces seront bien à Penvillers dans cette nouvelle salle.
- Les autres constructions en cours de réalisations, ne se télescoperont pas avec le projet de salle des fêtes à Kerfeunteun.
- Qu'advient-il de la piste d'athlétisme de Penvillers ? Refaire une nouvelle piste d'athlétisme nécessite un budget de 3,5 millions d'euros. Réparer la piste par des "rustines" qui, à court et à moyen terme, ne tiendront pas, nécessite un budget de rénovation évalué à 150 000 euros. Dans l'état actuel des finances de la ville, ces dépenses ne sont pas envisageables.
- Qu'en est-il de la salle des sports située à côté de la mairie annexe ? C'est une salle privée qui appartient au LIKÈS.
- Que va devenir la maison des associations actuelle derrière la gare? Elle est située en zone inondable. Une réflexion est en cours pour décider de son avenir.
- Les conseillers de quartier pourront-ils être impliqués dans la réflexion des besoins sur cette future salle des fêtes ? La réflexion a déjà eu lieu avec l'aide de Philippe Calvez, maire adjoint chargé de la vie associative et du secteur socio-culturel. Georges-Philippe Fontaine est d'accord qu'une réflexion des 4 conseils de quartier puisse avoir lieu. Il les invite à émettre leurs avis sur l'utilisation future de la salle des fêtes. Un des membres présents exprime son regret et sa déception pour dire que, dans le cadre d'une démocratie participative, les conseillers de quartiers ne sont pas associés à cette réflexion. Les conseillers devraient pouvoir s'impliquer sur les orientations des projets et donner leurs avis. Au niveau des plans de la salle des fêtes, les avis des conseils de quartiers ne pourront pas être pris en compte au vu des délais impératifs de réalisation du projet.

2c- Mise en place d'un groupe de réflexion :

Catherine Bescond est désignée par Christian Le Bihan, maire adjoint de Kerfeunteun, pour piloter le groupe des conseillers de quartier qui souhaitent s'investir sur une réflexion autour de cette future salle des fêtes. Par exemple, compléter les objectifs d'utilisations de cette future salle des fêtes.

Dans la salle, 6 volontaires sont d'accord pour participer à cette réflexion autour de Catherine Bescond, accompagné par Jacky Frémy de la direction générale adjointe population de la ville de Quimper.

Suite aux délais très courts laissés aux membres du conseil de quartier pour donner leurs propositions (avant le 30 juin), une réunion de ce sous-groupe est programmée le mardi 7 juin 2016 à 20h dans la salle du théâtre de Cornouaille. Une vue aérienne de l'implantation provisoire de la salle des fêtes

sur le stade de Penvillers devrait permettre aux membres volontaires de réfléchir sur les aménagements extérieurs et, notamment, sur les espaces verts contigus à cette salle.

3- Point sur le PLU

Le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) est évoqué par Guillaume MENGUY dans le but de juguler la baisse de la population quimpéroise. Une base de 500 logements par an est actuellement envisagée. Le déploiement de zone d'habitats sur les zones nord de Quimper, de Cuzon, du quartier de la Gare et de différentes parcelles, sont en appel d'offres par le biais de différents promoteurs.

- La Poste sera réorganisée, mais il n'est pas question de délocaliser ce bâtiment sur Ergué-Armel.
- Dans le cadre du PLU, la parcelle sur le quartier Nord-Ouest de Quimper jusqu'à Leroy Merlin, est en cours de réflexion.
- Le permis de construire "Grand Frais" pourrait causer une problématique de circulation. Quid des mesures pour désengorger le trafic routier ? Guillaume Menguy précise qu'il n'est pas prévu de travaux pour modifier les axes d'accès au futur magasin "Grand Frais"
- Les secteurs de Kerveguen et Cuzon sont en cours de réflexion pour les futures utilisations, mais il n'y pas de bretelle d'accès prévue à la route départementale.
- Concernant la prolifération des gens du voyage sur Quimper et leur occupation de terrains divers sur la ville, Guillaume Menguy précise que ces problèmes sont du ressort de Quimper Communauté. Une vigilance particulière est portée à ce sujet avec, si nécessaire, des actions d'huissiers et des forces de police afin de faire respecter les arrêtés existants.
- Un des membres du conseil de quartier évoque l'augmentation de la circulation rue Maria Chapdelaine. Guillaume Menguy souhaite que le comité de Quartier de Kerfeunteun apporte sa réflexion sur ce sujet et qu'une forte majorité des habitants de cette partie du quartier de Kerfeunteun, puissent se mettre d'accord sur un projet commun à soumettre à la municipalité.
- Évocation de la propreté du quartier du secteur de La Chapelle de l'ancien grand séminaire ? Guillaume Menguy défend les agents de la ville qui doivent fonctionner avec un taux d'arrêts de travail important lié à des problèmes de santé le plus souvent pour des souffrances musculo-squelettiques.

4- Point sur les actualités

4a- Information sur les prochaines animations autour de la mairie annexe de Kerfeunteun le samedi 28 mai prochain de 15h à 18h.

4b- Fête de quartier "Kerf'en Fête" le samedi 11 juin 2017 organisée par la MJC de Kerfeunteun

5- Présentation du Calendrier du Conseil de Quartier de Kerfeunteun

Sorties « Développement économique » : (tous les membres des 4 conseils de quartier)

- Mercredi 1^{er} juin 2016 à 17h45, parking de Penvillers : Kerfeunteun et Penhars

Possibilité de s'inscrire à la 2^{ème} sortie :

- Mercredi 8 juin 2016 à 17h45, parking Aquarive : Ergué-Armel et Centre-ville

Inter-collectif (7 membres concernés par quartier) :

- Lundi 20 juin 2016 à 18h30, salle du conseil de l'Hôtel de ville et d'agglomération

Inter-quartier (tous les membres des 4 conseils de quartier)

- Mardi 13 septembre 2016 à 20h, MPT de Penhars

Plénières à 20h, mairie annexe de Kerfeunteun : (tous les membres)

- Lundi 17 octobre 2016

- Lundi 12 décembre 2016

Collectif à 20h, mairie annexe de Kerfeunteun : (7 membres concernés)

- Lundi 26 septembre 2016

- Lundi 28 novembre 2016

6- Prochain rendez-vous

Mardi 13 septembre 2016 à 20h à la MPT de Penhars

Christian Le Bihan invite les participants à prendre un rafraîchissement et clos la séance du conseil de quartier vers 22H45.

Le secrétaire de séance

Jean-Hervé Le Guellec